



**Municipalité de la Paroisse
de Saint-Marc-de-Figuiery**

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, QUE :

Le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2023 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil au 10, avenue Michaud, le 4 mars 2024 à 19h30.

Donné à Saint-Marc de Figuiery, ce vingtième jour de février deux mille vingt-quatre.

Martine Lachaine
Directrice générale et
Greffière-trésorière

=====

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420 du code municipal)

Je, soussignée, Martine Lachaine directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuiery résidant à Saint-Marc-de-Figuiery certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil entre 8h30 et 16h00 le 20e jour de février 2024 et en le publiant dans l'Éveil Campagnard, édition du 26 février 2024. En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 20e jour de février 2024.

Martine Lachaine
Directrice générale et
Greffière-trésorière